
LES CORDEES DE LA REUSSITE

(L'ECOLE DE LA CONFIANCE)

Depuis 2020, les cordées et le parcours d'excellence fusionnent : « **Cordées de la réussite** ».

Objectif : faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chances, lutte contre l'autocensure

Les cordées de la réussite sont destinées en priorité aux élèves scolarisés en **éducation prioritaire** ou dans les **QPV** (quartier prioritaire de la politique de la ville), des zones rurales, isolées, aux lycées pro.

Accompagnement continu et progressif de la 4^e au lycée, jusque dans l'enseignement supérieur

Organisation : partenariat entre une tête de cordée (université, GE, IUT) et des élèves dits « encordés » (collège, lycée). Cette mise en réseau facilite le passage d'un niveau à l'autre, avec une gradation dans les actions déployées auprès des élèves. Un même EPLE peut-être encordé à plusieurs têtes de cordée afin d'offrir aux jeunes bénéficiaires du dispositif, un vaste horizon sur la diversité des formations.

En chiffres : 1/3 des collèges publics sont encordés ; 3265 EPLE (1835 collèges, 1391 lycées) sont encordés.